

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'LOUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Monsieur le Préfet
DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-Carières

A l'attention de M BORDAGE Serge

Déposé sur le guichet unique numérique de l'environnement

LM/RT/CB 2021-156
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le 28 mai 2021

Objet : Avis sur dossier complémentaire renouvellement autorisation d'exploiter - HERVE SA – carrière à St Michel et Chanveaux (Ombrée d'Anjou)

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 30 avril 2021, vous me demandez mon avis sur le dossier complémentaire cité en objet.

La C.L.E. avait remis un avis réservé sur le dossier initial par courrier du 31 décembre 2020 (ci-annexé).

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a été consulté sur ce dossier complémentaire par voie électronique.

L'analyse de compatibilité avec les dispositions et les règles du S.A.G.E. reste succincte et inadaptée par rapport aux enjeux.

Les réponses apportées par le pétitionnaire ne répondent pas aux attentes de la Commission Locale de l'Eau :

- Les suivis demandés par la C.L.E. ne seront pas mis en place,
- Les impacts soulignés par la C.L.E. sont jugés négligeables par le pétitionnaire.

Le bureau de la C.L.E. maintient ses réserves sur ce dossier.

J'espère avoir répondu à vos attentes et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,
Président de la C.L.E.
*Pour le Président, le Vice-président en charge
des avis sur dossiers*
M. Olivier ROUSSEZ

